

ENSEIGNEMENT **TECHNIQUE EN ALTERNANCE** secteur **HÔTELLERIE**

GOUVERNEUR / GOUVERNANTE D'ETAGE

4^e TQ

FORMATION COMMUNE	
Français	4
Mathématique	2
Formation historique et géographique	2
Formation scientifique	2
Anglais OU Néerlandais	4
OPTION GROUPÉE	
TP	10
Cours techniques	2
Travaux sur ordinateur	2
TOTAL	28

CONDITION D'ADMISSION

- Avoir terminé avec fruit une troisième année d'études de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique.
- Avoir terminé avec fruit la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire professionnel de plein exercice ou en alternance.
- Avoir obtenu le CE2D ou le CESI.